



Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 357 754 520 euros  
Siège social : 163 quai du Docteur-Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine  
R. C. S. Nanterre 709 802 094

Asnières-sur-Seine, le 26 mars 2014

## COMMUNIQUÉ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 AVRIL 2014

#### MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

---

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 16 avril 2014 à Paris 8<sup>e</sup>, Salle Eurosites 28 Avenue George V.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 12 mars 2014 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 1<sup>er</sup> avril 2014 et au BALO le 31 mars 2014.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société [www.eiffage.com](http://www.eiffage.com) ce jour.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

